



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 18 mars 2018

2^e « Journée bruxelloise du motard » ce dimanche 25 mars

En 2017, 550 accidents corporels impliquant un motocycliste ont été enregistrés

Alors que l'arrivée du printemps marque le début de la saison moto, la deuxième « Journée bruxelloise du motard » sera organisée ce dimanche 25 mars, à l'initiative de la Secrétaire d'État bruxelloise en charge de la Sécurité routière Bianca Debaets, par Bruxelles Mobilité et l'asbl Via Secura. Destinée à des motards débutants ou aguerris, et également à des futurs motards, cette journée gratuite vise à prodiguer des conseils ou des rappels précieux à une période où, chaque année, de nombreux accidents sont à déplorer. L'activité se déroulera à la 'Maison de la Sécurité routière'.

Dès la fin mars, de nombreux amateurs, qui laissent souvent leur engin au garage durant l'hiver, montent à nouveau sur leur moto en profitant du retour d'un temps plus clément. Afin d'éviter les dangers ou les accidents potentiels, un rappel des règles de sécurité est plus que le bienvenu, même pour des motards aguerris. D'où l'idée de l'organisation de cette « Journée bruxelloise du motard », et ce pour la deuxième année consécutive.

« Il est important que la Région bruxelloise soit aussi accueillante et agréable pour les deux roues motorisés. Néanmoins, dans un contexte urbain, il y a des pièges particuliers à éviter et il est donc très utile de pouvoir prodiguer des conseils précieux en la matière. D'autant plus que la période fin mars/début avril fait partie de celles où il se produit le plus d'accidents de motards chaque année. Cela correspond justement au moment où la plupart des gens remontent sur leur moto. A l'occasion de cette 'Journée bruxelloise du motard', de nombreux professionnels seront présents pour guider au mieux les motards ou futurs motards », explique **Bianca Debaets**, la Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière.

Au programme, on retrouvera notamment des séances d'information, par exemple à propos du permis de conduire; une révision des aptitudes à la conduite ; des ateliers sur la sécurité ; des circuits ou encore un simulateur de conduite. Le RACB, le GOCA et l'asbl Via Secura seront présents avec leurs experts afin de guider au mieux les participants.

L'inscription à l'événement du 25 mars est gratuite. Toutes les informations utiles à ce propos se retrouvent sur :

- www.motorday.brussels
- <https://www.facebook.com/events/2122839318002533/>

En 2017, en Région bruxelloise, au total 550 accidents corporels impliquant un motocycliste ont été enregistrés – un chiffre relativement stable ces dernières années – avec tout de même 4 tués sur place à déplorer. A signaler que, comparativement aux deux autres Régions, les motards bruxellois sont assez jeunes, près de 60% d’entre eux ayant moins de 40 ans.

Porte-parole de Bianca Debaets: Pierre Migisha – pmigisha@gov.brussels 0475 720 412.